

20.9 Nombre de personnes dont les accusations ont été jugées, par province et décision du tribunal¹

Province ou territoire	1978		1979		1980		1981		1982	
	Jugées coupables	Non jugées coupables	Jugées coupables	Non jugées coupables	Jugées coupables	Non jugées coupables	Jugées coupables	Non jugées coupables	Jugées coupables	Non jugées coupables
T.-N.	1,165	74	1,433	98	1,845	147	1,856	130	1,551	111
Î.-P.-É.	49	6	87	5	110	14	70	17
N.-É.	1,212	124	1,270	118	1,156	131	1,033	131	1,087	135
N.-B.	848	39	1,042	106	1,041	78	790	115	816	88
Qué.	15,303	1,624	4,750	674	4,546	871	6,264	986	7,733	1,199
Ont.	10,272	2,864	10,578	2,685	9,974	3,415	9,973	3,731	9,049	3,568
Man. ²	2,921	1,205	2,666	1,111	4,504	2,344	9,567	2,777	8,339	2,278
Sask.	770	39	679	58	795	95	862	77	826	82
Alb.	5,697	605	4,283	411	3,766	372	4,447	372	4,053	321
C.-B.
Yukon	99	7	67	12	73	10	84	9	76	20
T.N.-O.	221	15	286	20	209	19
Total	38,287	6,581	26,817	5,279	28,008	7,483	35,272	8,362	33,809	7,838
Personnes dont les accusations ont été jugées	44,868		32,096		35,491		43,634		41,647	

¹Comprend les personnes dont les accusations ont été jugées relativement à des infractions aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux. Les adultes dont les accusations ont été jugées aux termes de la Loi sur les jeunes délinquants sont pris en compte.

²Pas de données pour les personnes accusées aux termes de la Loi sur la circulation routière et de la Loi sur les alcools au Manitoba pour 1978 et 1979. L'augmentation observée entre 1980 et 1981 est attribuable à l'amélioration des méthodes de déclaration concernant ces genres d'infractions.

20.10 Dépenses, établissements et personnel des services correctionnels provinciaux et fédéraux, Canada, année financière 1982-83

Autorité	Dépense (\$ milliers)	Nombre d'établissements		Années-personnes utilisées
		Détention	Non-détention	
Services correctionnels provinciaux	516,011	174	387	13,343
Services correctionnels fédéraux	568,111	61	58	10,074
Canada, total	1,084,122	235	445	23,417

20.11 Nombre moyen de contrevenants dans les services correctionnels canadiens¹, 1978-79 à 1982-83

Nombre réel moyen	Année	Services		Total pour le Canada
		provinciaux	fédéraux	
Détention ²	1978-79	13,479	8,484	21,963
	1979-80	13,412	8,568	21,980
	1980-81	13,900	8,650	22,550
	1981-82	15,096	8,940	24,036
	1982-83	17,149	9,775	26,924
Non-détention ³	1978-79	54,639	7,099	61,738
	1979-80	60,799	6,486	67,285
	1980-81	64,744	6,043	70,787
	1981-82	67,764	6,541	74,305
	1982-83	74,215	6,697	80,912
Total	1978-79	68,118	15,583	83,701
	1979-80	74,211	15,054	89,265
	1980-81	78,644	14,693	93,337
	1981-82	82,860	15,481	98,341
	1982-83	91,364	16,472	107,836

¹Comprend les contrevenants pris en charge à la fois par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais ne comprend pas ceux des services correctionnels relevant des municipalités.

²Représente le nombre réel, et ne comprend donc pas les détenus temporairement hors détention au moment du relevé. En 1982-83, environ 2,500 détenus provinciaux et 1,080 détenus fédéraux tombaient dans cette catégorie.

³Les chiffres pour la population des services fédéraux non en détention, qui peut être en libération conditionnelle complète, en libération conditionnelle de jour ou sous surveillance obligatoire, sont les chiffres de fin d'année.